

Les politiques publiques au coeur des bifurcations individuelles

Public Policies Driving Individual Bifurcations

Stéphane Moulin, Arnaud Dupray et Raphaëlle D'Amour

Volume 45, numéro 1, printemps 2013

Inégalités, parcours de vie et politiques publiques
Inequality, Life Course and Public Policy

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016401ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016401ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Moulin, S., Dupray, A. & D'Amour, R. (2013). Les politiques publiques au coeur des bifurcations individuelles. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 203–228.
<https://doi.org/10.7202/1016401ar>

Résumé de l'article

À partir d'une comparaison de l'enquête Génération 98 en France et de l'enquête de suivi auprès des diplômés au Canada, nous proposons une quantification des bifurcations professionnelles en début de vie active. Nous montrons que les bifurcations professionnelles des diplômés sortants du postsecondaire sont près d'1½ fois plus nombreuses au Canada qu'en France. Cette différence s'explique par des réorientations professionnelles plus fréquentes sur le marché du travail canadien que français, tandis que la capacité des formations à prédire les destinées professionnelles reste similaire dans les deux pays. L'analyse des ingrédients nationaux de ces bifurcations tend à montrer que les politiques publiques canadiennes conduisent à davantage de réorientations professionnelles que les politiques françaises, en favorisant le retour aux études et en creux compte tenu de statuts d'emploi proposés aux jeunes diplômés relativement moins protecteurs qu'en France. En sens inverse, les formations pour devenir enseignants et le passage par le doctorat accroissent les chances de bifurquer en France alors qu'ils les réduisent au Canada. Enfin, certains diplômés français réussissent à tirer parti de leur période de chômage pour entreprendre une réorientation professionnelle.



Les politiques publiques au cœur des bifurcations individuelles¹

STÉPHANE MOULIN

Faculté des arts et des sciences
Centre interuniversitaire de recherche sur la
science et la technologie (CIRST) et
Département de sociologie
Université de Montréal
C. P. 6128, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Courriel: stephane.moulin@umontreal.ca

ARNAUD DUPRAY

Centre d'études et de recherches sur les
qualifications (Céreq)
et Laboratoire d'économie et de sociologie du
travail (LEST)
10, place de la Joliette
BP 21321
13567 Marseille cedex 02
France
Courriel: dupray@cereq.fr

RAPHAËLLE D'AMOUR

Faculté des arts et des sciences
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Courriel: raphaelle.damour@umontreal.ca

LES RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES ont fait évoluer leurs paradigmes et leurs concepts pour mieux tenir compte du fait que les parcours biographiques apparaissent aujourd'hui plus diversifiés et moins linéaires. Notamment, le paradigme de la mobilité sociale, qui s'est longtemps imposé comme le mieux à même d'interpréter

1. Cette recherche a été facilitée par un financement du CRSH (Subvention ordinaire « Les bifurcations dans l'entrée dans la vie active: une comparaison France-Québec ») et de l'ANR (Projet ANR-09-BLAN-0301-01, BIPAJE, « La bifurcation biographique au cœur de la dynamique des parcours d'entrée dans la vie professionnelle »). Nous remercions tous les membres de l'équipe de BIPAJE et également les deux réviseurs anonymes qui nous ont permis d'améliorer considérablement le contenu de cet article.

le phénomène empirique de la fluidité sociale, gagne à être complété par des approches qui se réclament de la perspective des parcours de vie (Moulin et Bernard, 2009). Les approches de parcours de vie s'interrogent sur le maintien des normes de parcours (Kohli, 1986) et tendent à montrer que les cheminements ne se font plus selon un ordre précis prévisible (Rindfuss, Swicegood et Rosenfeld, 1987).

Parmi les changements conceptuels proposés, la notion de bifurcation (Grossetti, 2004; Bessin *et al.*, 2010) et les notions connexes à la bifurcation que sont les notions de « point tournant » ou de carrefour (Abbot, 2001), d'événement (Bensa et Fassin, 2007) et de réorientation (Legay et Marchal, 2007) conduisent explicitement à analyser l'imprévisibilité dans les parcours de vie. Au-delà des bifurcations biographiques au sens large (Bidart, 2006; Helardot, 2010), des travaux de recherche ont été menés de manière plus circonscrite sur les bifurcations volontaires de carrière (Negroni, 2005, 2010; Denave, 2006, 2010). Claire Bidart résume l'intérêt de cet objet d'étude en soulignant « que l'analyse des bifurcations s'avère d'un grand pouvoir heuristique; celles-ci révèlent en particulier la diversité et la dynamique des ingrédients de l'action, de leurs échelles et de leurs temporalités » (Bidart, 2006, p. 31). S'interroger sur la bifurcation professionnelle en début de vie professionnelle, c'est aussi s'intéresser à une forme particulière de transition entre la formation et l'emploi qui rompt avec toute conception adéquationniste du système de formation et qui questionne les conditions qui favorisent la réversibilité des orientations et des premières affectations professionnelles.

Pour expliquer les bifurcations sur le plan micro-individuel, Claire Bidart (2006, 2010) évoque une phase de crise préalable à la bifurcation et qui peut se manifester par du malaise, un conflit, une tension ou du désenchantement. Ces formes de dissonance doivent s'exprimer dans la perception subjective qu'ont les individus de leur situation. Un élément d'explication sur le plan individuel renvoie ainsi au sentiment de ne pas être à sa place dans l'espace social, c'est-à-dire « occuper une position professionnelle en décalage avec ses dispositions ou aspirations socialement constituées » (Denave, 2006, p.93). Il peut tout autant s'agir d'un décalage initial, dont l'individu s'aperçoit dès l'entrée dans son milieu professionnel, que d'un décalage progressif, s'installant au fil du temps.

Cela étant, pour que la crise individuelle puisse se traduire *in fine* par une bifurcation, il est nécessaire que sur un plan plus méso ou macrosocial, l'environnement fournisse des ressources qui rendent possible la réorientation professionnelle. Catherine Négroni (2005a) parle « des supports institutionnels des réorientations ou reconversions ». Elle cite par exemple les allocations de reclassement qui existaient en France avant 2001 ou les dispositifs de validation des acquis professionnels. Les conditions collectives faites de ressources mais aussi de règles et de contraintes délimitent les possibilités de résolution de ce décalage initial et dans le même temps, le degré ou l'amplitude de transformation des paramètres qui définissent la situation présente. À titre d'exemple, une reconversion professionnelle réclame souvent de poursuivre une formation au préalable, ce qui implique une offre et des mesures facilitant ce retour

en formation. S'installer à son compte demande un investissement économique initial, qui, s'il n'est pas autofinancé ou soutenu par le réseau familial, passe par l'accès à des facilités de crédit.

Sophie Denave (2006) a engagé une réflexion sur la mobilisation de diverses ressources collectives lors d'une bifurcation. Selon elle, les formes prises par les ruptures professionnelles sont marquées par les configurations sociétales au sein desquelles elles ont lieu et notamment par le rôle des politiques de l'emploi (Denave, 2006). Pour comprendre les bifurcations professionnelles, il apparaît ainsi nécessaire d'effectuer une comparaison des contextes sociétaux afin d'identifier les ressources étatiques et publiques mobilisables par les personnes qui bifurquent. À des degrés divers selon les pays, les institutions contribuent à définir des normes de parcours. La France et le Canada se distinguent tout particulièrement par leurs logiques de transition entre le système scolaire et le marché de l'emploi, ainsi que par les politiques publiques encadrant ces transitions (Lima 2004; Charbonneau 2007, 2006; Moulin, 2010).

D'abord, la France et le Canada sont gouvernés par des régimes providentiels différents (au sens de la typologie des États-providence d'Esping-Andersen) : un régime plutôt conservateur en France et un régime plus libéral au Canada (Esping-Andersen, 1999). La caractérisation libérale du régime canadien demeure en dépit des différences entre provinces, notamment entre le Québec plus social-démocrate et l'Alberta beaucoup plus libérale (Bernard et Saint-Arnaud, 2004). Par ailleurs, par rapport à l'entrée des jeunes dans la vie active, les différences entre la France et le Canada ont trait à la fois au mode d'articulation de la formation et de l'emploi et au type de régulation de l'entrée des jeunes sur le marché du travail (Moulin, 2010). Du point de vue de l'articulation formation-emploi, la logique séquentielle française, qui sépare un temps des études et un temps des emplois, se distingue de la logique combinatoire canadienne, qui met en avant différentes combinaisons possibles entre régimes d'études et d'emploi, et conduit à davantage de réversibilités (Charbonneau, 2006). Par ailleurs, du point de vue de la régulation de l'entrée des jeunes sur le marché du travail, la régulation statutaire française, centrée sur les contrats de travail, diffère de la régulation professionnelle au Canada articulant protection nationale minimale et conventions locales différentielles, et qui conduit à davantage de flexibilité (Moulin, 2010).

Les travaux de recherche sur les bifurcations restent cependant essentiellement qualitatifs. Cet article se propose d'approcher quantitativement les bifurcations professionnelles en France et au Canada. Il s'agit d'appréhender les bifurcations professionnelles non comme des accidents, des anomalies ou des exceptions, mais plutôt comme un ensemble cohérent de parcours spécifiques et comme des révélateurs des conditions collectives qui les rendent possibles. De même que Sophie Denave, nous faisons l'hypothèse que les individus se saisissent des ressources matérielles et cognitives propres aux politiques publiques des espaces nationaux dans lesquels ils évoluent pour construire leurs changements d'orientation. La comparaison de la France et du

Canada nous permet d'identifier les ingrédients collectifs proprement nationaux des bifurcations.

Dans le cas des jeunes diplômés en début de vie professionnelle, trois ressources collectives sont susceptibles de jouer un rôle important pour expliquer les bifurcations professionnelles : la possibilité de reprendre une formation, le niveau de protection de l'emploi et les ressources économiques procurées par des régimes indemnitaires ou d'allocations qui peuvent être mobilisés pour préparer une réorientation professionnelle. Trois ensembles de variables semblent donc émerger potentiellement pour expliquer la survenue d'une réorientation professionnelle. D'une part, les plus grandes réversibilités et flexibilités des régimes d'études et d'emploi au Canada conduisent à faire l'hypothèse de bifurcations plus fréquentes qu'en France. Mais, d'autre part, les régimes indemnitaires plus généreux en France peuvent jouer en sens inverse en offrant aux diplômés plus de ressources pour se réorienter qu'au Canada.

Dans quelle mesure ces ingrédients collectifs expliquent-ils les différences de chances de bifurquer entre le Canada et la France ? À partir d'une comparaison de l'enquête Génération 98 en France et de l'enquête de suivi auprès des diplômés au Canada, nous discutons dans une première section de l'identification statistique des bifurcations professionnelles, puis nous identifions les facteurs qui permettent de contraster les ingrédients nationaux des ruptures professionnelles, et enfin nous analysons la prise en compte simultanée de ces facteurs.

1. IDENTIFICATION STATISTIQUE DES BIFURCATIONS PROFESSIONNELLES

Avant de mesurer les facteurs de risque des bifurcations professionnelles dans une optique comparative, il est nécessaire de proposer une quantification du phénomène, c'est-à-dire de discuter des définitions et des nomenclatures au fondement de l'opérationnalisation quantitative que l'on adopte.

La bifurcation professionnelle : définition

Michel Grossetti définit la bifurcation comme « un processus dans lequel une séquence d'actions comportant une part d'imprévisibilité produit des irréversibilités qui concernent des séquences ultérieures » (Grossetti, 2010, p. 147). Claire Bidart la décrit comme « l'apparition d'une crise ouvrant un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi au départ imprévues — même si elles vont rapidement se limiter à quelques solutions de rechange —, au sein desquelles sera choisie une issue qui induit un changement important d'orientation » (Bidart, 2006, p. 32). Pour Valentine Hélarlot, « une bifurcation, à l'échelle biographique, peut être définie comme une modification soudaine, imprévue et durable de la situation personnelle et des perspectives de vie, concernant une ou plusieurs sphères d'activités » (Hélarlot, 2010, p. 161). Dans toutes ces définitions, nous retrouvons l'idée que la bifurcation est un processus caractérisé par trois éléments : la radicalité, l'imprévisibilité et l'irréversibilité (ou la durabilité).

Dans le cadre de l'étude des parcours professionnels, la bifurcation se caractérise d'abord par la radicalité d'un changement d'emploi. Un changement de métier ou de carrière peut être considéré comme radical lorsque les acteurs, « dans l'exercice de leur nouveau métier, activent de nouvelles compétences professionnelles et évoluent dans un domaine professionnel sans lien évident avec le précédent » (Denave, 2010, p. 168). L'imprévisibilité professionnelle renvoie à la non-prédictibilité du changement compte tenu de caractéristiques initiales de l'individu. Par exemple, un individu peut changer radicalement de domaine professionnel en trouvant un emploi plus proche de son domaine de formation initiale : ce changement bien que radical est donc aussi dans ce cas prévisible, et ne constitue pas une bifurcation. Enfin est irréversible « tout ce que l'observateur peut considérer comme durable à l'échelle d'une vie ou d'une partie de la vie, à l'échelle en tout cas d'un temps qui dépasse celui dans lequel se déroule la séquence d'actions partiellement imprévisible » (Grossetti, 2010, p. 150). Ainsi, les changements d'emploi pendant les études ne conduisent qu'à peu d'irréversibilité compte tenu du fait que ces emplois sont plutôt des emplois d'attente.

Données

Pour quantifier la bifurcation professionnelle, nous avons utilisé les données de deux enquêtes sur les débuts de la vie active : l'enquête Génération 98 à cinq ans réalisée par le Céreq et l'enquête de suivi auprès des diplômés de 2000 réalisée par Statistique Canada. Comme les données ne sont pas produites à travers les mêmes dispositifs d'enquête, il a fallu sélectionner des populations de référence semblables. Seuls ont été retenus les individus sortants du système éducatif, c'est-à-dire qui n'ont pas été aux études l'année qui suit, et ayant obtenu un diplôme postsecondaire en 1998, parmi la cohorte enquêtée en France. De même, comme les enquêtes auprès des diplômés portent sur l'ensemble des diplômés canadiens du postsecondaire, qu'ils soient sortants ou non, il a fallu retenir seulement ceux qui n'ont pas étudié pendant l'année qui a suivi l'obtention du diplôme au Québec. Enfin, du fait que les dates des vagues d'enquête ne coïncident pas exactement, il a fallu aller chercher dans le calendrier français les situations de mai 2000 et d'avril 2003 qui correspondent en termes de temps passé sur le marché du travail aux situations des deux vagues de l'enquête auprès des diplômés au Québec (soit deux ans et cinq ans après le diplôme).

Pour identifier les diplômés qui ont bifurqué, nous avons utilisé trois informations : le domaine d'études du diplôme obtenu (en 2000 au Canada et en 1998 en France) ; le domaine d'emploi deux ans après l'obtention du diplôme ; enfin le domaine d'emploi cinq ans après l'obtention du diplôme. Ainsi, au sein de la population de référence, c'est-à-dire des diplômés du postsecondaire qui ne sont pas retournés aux études pendant un an au moins, un individu qui bifurque est défini comme celui qui occupe un emploi cinq ans après l'obtention de son diplôme qui est d'une part radicalement différent de l'emploi occupé deux ans après l'obtention du diplôme et qui n'était pas prévisible étant donné son domaine de formation initiale. Compte tenu du faible recul temporel des enquêtes, seulement cinq années observées après l'obtention

du diplôme, et donc de l'effet de censure à droite, il ne nous a pas été possible de traiter ici du critère d'irréversibilité. Les bifurcations professionnelles sont donc à ce stade présumées car seuls les critères de radicalité et d'imprévisibilité ont pu être opérationnalisés. On peut néanmoins supposer que les situations observées à cinq ans ont une certaine pérennité, notamment au vu de la forte décroissance des changements d'employeurs au-delà de cet horizon d'intégration sur le marché du travail.

Nomenclatures

La construction de la nomenclature des domaines d'emploi se fonde à l'origine sur la nomenclature des familles professionnelles (FAP) en 22 postes utilisée en France. Puis nous avons cherché des équivalents dans la Classification nationale des professions (CNP), classification établie par le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada et qui organise plus de 40 000 appellations d'emplois, ce qui nous a conduits à mobiliser des niveaux plus détaillés non seulement des FAP — en 224 postes —, mais aussi de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS82) au niveau le plus désagrégé (455 postes). De nombreuses modifications ont dû être apportées pour, d'une part, harmoniser les nomenclatures et, d'autre part, obtenir des catégories cohérentes et comptant un nombre suffisant d'individus. Nous avons finalement abouti à une nomenclature en 19 catégories (voir annexe 1 pour les répartitions en France et au Canada deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme).

Pour la construction de la nomenclature des domaines de formation, nous sommes partis de la nomenclature canadienne de la classification des programmes d'enseignement (CPE), et nous avons ensuite créé une nouvelle classification regroupant les programmes d'enseignement sous des domaines permettant de faire un lien avec la classification des professions en utilisant le deuxième niveau des catégories de la CPE, c'est-à-dire le niveau de classification où chaque classe regroupe des programmes d'études ayant un contenu semblable. Ce deuxième niveau est constitué de 385 classes que nous avons réparties en 21 catégories en suivant la cohérence des compétences développées dans chacun des programmes d'enseignement. Nous avons ensuite affecté chaque domaine d'études français de la nomenclature des spécialités de formation (NSF) dans cette nomenclature à 21 catégories de domaines d'études (voir annexe 2 pour les répartitions en France et au Canada).

La structure des emplois à cinq ans des diplômés en France se caractérise par un nombre plus grand d'actifs travaillant dans l'administration publique, le commerce de détail, dans le transport, la logistique et le tourisme et dans les banques et l'assurance comparativement au Canada. On peut noter que la répartition des diplômés français dans les emplois à deux ans est assez prédictive de leur répartition trois ans plus tard, à l'exception des services aux particuliers dont le poids se réduit de 2,5 points au profit notamment des fonctions d'enseignement et de formation. Ce transfert ressort du fait que les salariés des services aux particuliers occupent des emplois d'attente qui parfois se prolongent faute de réussite aux concours de la fonction publique. La struc-

ture d'emploi entre deux et cinq ans enregistre aussi assez peu de variations au Canada en dépit de la plus forte proportion de bifurcations et de changements professionnels radicaux (cf. *infra*). Cette stabilité traduit simplement le fait que les bifurcations s'équilibrent du point de vue des métiers de départ et d'arrivée.

La comparaison de la structure des domaines de formation de ces diplômés entre la France et le Canada met en évidence un grand nombre de proximités. On remarque néanmoins un plus fort pourcentage de diplômés canadiens en sciences de l'éducation², dans le domaine orientation, action sociale, sports et loisirs, ainsi que dans la filière arts et spectacles qu'en France. La structure, côté français, se caractérise par un poids plus important des filières techniques liées à l'industrie comme le génie électrique et électronique, ou les sciences de la fabrication, de l'exploitation et de la transformation³ et un pourcentage plus important de sortants de la filière droit, criminologie et sciences politiques. Notons que la surreprésentation de certaines filières côté Canada comparativement à la France est cohérente avec la structure des débouchés à cinq ans, où on constate que 14 % de la cohorte travaille dans des fonctions d'enseignement et de formation (soit 4 points de plus qu'en France), 8,4 % dans l'action sociale et les loisirs (soit un différentiel là encore de près de 4 points), et enfin 2,8 % dans les arts et spectacles contre 1,8 % en France.

Opérationnalisation de la quantification des bifurcations professionnelles

C'est en effectuant la comptabilisation des mouvements les plus fréquents que nous avons opérationnalisé les critères de radicalité et d'imprévisibilité. La radicalité a été mesurée en utilisant le tableau croisé du domaine d'emploi à deux ans avec le domaine d'emploi à cinq ans tandis que l'imprévisibilité a été mesurée à partir du tableau croisé du domaine de formation en 2000 (1998 pour la France) avec le domaine de l'emploi occupé cinq ans plus tard. Dans les deux cas, le critère statistique choisi est double : le signe de l'écart entre l'effectif théorique et l'effectif observé et le niveau de la probabilité en termes de destinée, c'est-à-dire les pourcentages ligne des tables de mobilité, avec un seuil de coupure à 5 %. L'usage combiné de ces deux critères conduit à ne garder que les passages les plus rares parmi les changements radicaux ou imprévisibles.

Plus précisément, le passage d'un domaine d'emploi à un autre est considéré ici comme un changement radical si l'effectif attendu dans la catégorie professionnelle de

2. Cet écart s'explique principalement par l'existence du système des concours en France pour le recrutement des enseignants du primaire et du secondaire qui sont formés dans leurs spécialités respectives avant de devenir fonctionnaires stagiaires, alors qu'au Canada les futurs enseignants sont formés dans les facultés d'éducation. On reviendra plus loin sur l'incidence de cette différence sur la propension à bifurquer.

3. L'écart important sur les filières techniques de formation n'est pas réductible à une différence dans la structure productive des activités de chaque pays, d'ailleurs assez similaire sur les domaines d'activités correspondants pour ce qui est de ces diplômés (annexe 1). Il peut aussi s'expliquer par la représentation plus forte dans l'enquête française des sortants d'établissements d'enseignement supérieur court, issus de sections de techniciens supérieurs ou d'instituts universitaires techniques.

destination est inférieur à l'effectif théorique d'indépendance ou si la fréquence empirique de passage d'un emploi à un autre est strictement inférieure à 5 % — sans que la première condition soit respectée. Inversement, un changement est qualifié de non radical si l'effectif observé est supérieur ou égal à l'effectif théorique et, dans le même temps, si la fréquence de passage au domaine d'emploi à cinq ans est supérieure ou égale à 5 %.

De manière similaire, une destinée professionnelle est imprévisible s'il y a moins d'individus dans cet emploi qu'attendu compte tenu du domaine de formation d'origine ou si la fréquence de passage d'un domaine de formation à un domaine d'emploi est inférieure strictement à 5 %. *A contrario*, un passage d'un domaine de formation à un domaine d'emploi est considéré ici comme prévisible si l'effectif observé est supérieur ou égal à l'effectif théorique et si la fréquence de passage au domaine d'emploi à cinq ans est au moins égale à 5 %.

Nous avons donc opté pour des visions étendues de la radicalité et de l'imprévisibilité en combinant une association négative entre modalités par rapport au critère d'indépendance avec un critère de fréquence empirique. Enfin, tous les passages des niveaux de 2^e cycle et 3^e cycle à l'éducation comme domaine d'emploi ont été considérés comme prévisibles compte tenu des chances élevées qu'ont les plus hauts diplômés de faire de l'enseignement ou de la recherche⁴.

Les deux critères ne sont pas exclusifs. Ce n'est que par le croisement de ces deux dimensions que l'on peut quantifier la proportion de bifurcations. Le tableau 1 présente les quatre possibilités issues du croisement des critères d'imprévisibilité et de radicalité pour le Canada et la France. Il apparaît qu'en proportion, les bifurcations sont près d'une fois et demie plus nombreuses au Canada qu'en France bien que l'imprévisibilité des formations, lorsque les changements professionnels sont non radicaux, soit moins élevée au Canada. Plus précisément, c'est au regard de la radicalité des changements de situation professionnelle que les deux sociétés s'écartent le plus : 25,5 % des jeunes diplômés sortants canadiens changent radicalement d'emploi de deux à cinq ans après l'obtention de leur diplôme postsecondaire, contre seulement 19,2 % des jeunes diplômés sortants français. À l'inverse, les différences en matière d'imprévisibilité sont très faibles : 27 % des jeunes diplômés sortants canadiens ont un emploi que leur domaine de formation cinq ans auparavant ne permettait pas d'anticiper, contre 25,7 % en France. Ces chiffres traduisent à la fois que des réorientations professionnelles significatives semblent plus aisées à entreprendre sur le marché du travail canadien que français bien que la capacité des formations à prédire les destinées professionnelles à horizon de cinq ans y soit à peine plus faible.

4. Cette condition ne vaut que pour les diplômés d'Université pour la France et ne s'applique pas aux diplômés de grandes écoles de commerce ou d'ingénieur dont les débouchés dans l'enseignement ou la recherche sont marginaux.

Tableau 1 : Radicalité et imprévisibilité

		Imprévisibilité Canada		Imprévisibilité France	
		Non	Oui	Non	Oui
Radicalité	Non	60,6 %	13,9 %	63,5	17,3
	Oui	12,4 %	13,1 % bifurcation	10,8	8,4 bifurcation

Source pour la France : Génération 98, n = 6947 représentatifs de près de 207 000 diplômés, en emploi deux ans et cinq ans après une sortie de plus d'un an du système éducatif.

Source pour le Canada : Enquête de suivi auprès des diplômés 2000, échantillon représentatif d'environ 158 430 diplômés, en emploi deux ans et cinq ans après une sortie de plus d'un an du système éducatif.

La différence marquée, entre le Canada et la France, de chances de vivre un changement radical d'emploi se retrouve lorsque l'on compare, *a contrario*, les chances d'immobilité professionnelle (de maintien dans le même domaine d'emploi) de deux à cinq ans. Dans le tableau 2, nous avons indiqué les fréquences empiriques (en termes de destinée) de rester dans le même domaine d'emploi. Dans les deux pays, on retrouve à peu près les mêmes hiérarchies en termes de chance de maintien avec deux domaines à forte immobilité (la santé et l'éducation) et trois domaines à faible immobilité (l'électricité, l'hôtellerie et les services aux particuliers). Cependant, globalement, les proportions de ceux qui restent dans le même domaine d'emploi sont systématiquement supérieures en France d'en moyenne 17 points. Les domaines de l'action sociale et ceux des services directs aux particuliers font figure d'exceptions en ce qu'ils affichent des taux de maintien assez similaires entre la France et le Canada. La différence la plus forte se retrouve dans le domaine de l'administration publique avec un taux de rétention de 74 % en France contre seulement 37,5 % au Canada. On connaît l'attrait exercé par la fonction publique en France qui offre une sécurité d'emplois toujours appréciable dans un contexte économique évolutif où nombre d'emplois du privé sont exposés à la concurrence internationale.

Si les chances d'immobilité au sein du même domaine sont plus fortes en France qu'au Canada, c'est qu'il existe aussi des changements de domaine de nature non radicale parmi les diplômés sortants canadiens. On peut noter à ce titre que les passages vers le domaine de la gestion des entreprises sont particulièrement fréquents au Canada : 42 % des diplômés qui travaillent après deux ans de vie active dans le domaine de la banque et des assurances se retrouvent dans ce domaine à cinq ans ; c'est aussi le cas de plus de 18 % des diplômés qui travaillent à deux ans dans les domaines de l'hôtellerie, de l'administration publique ou du commerce alors que tous ces passages apparaissent comme des changements radicaux en France. Les changements non radicaux les plus importants en termes de volumes de personnes concernent en France les salariés de l'électricité, électronique à deux ans qui émigrent vers la fabrication et le travail des métaux à cinq ans (12 %), les employés de l'hôtellerie, de la restauration qui se retrouvent trois ans plus tard dans le commerce de détail (14 %). Enfin, il y a

les salariés des services aux particuliers, pour nombre d'entre eux sur des emplois alimentaires et contrats précaires, dont un cinquième rejoignent l'enseignement et la formation, en grande partie via des concours.

Tableau 2 : Fréquences empiriques de rester dans le même domaine d'emploi au Canada et en France

Domaines identiques à 2 ans et 5 ans	Canada	France
éducation	85,6	90,7
santé	84,2	97,4
armée, police et prof. juridiques	75,0	89,6
action sociale, sports et loisirs	73,2	75,7
arts et spectacles	72,4	81,0
informatique	66,9	82,8
construction et travaux publics	63,7	72,2
maintenance et mécanique	58,2	65,2
gestion	58,0	78,5
communication et information	55,3	68,0
fabrication, énergie et industries	50,3	68,2
agriculture, marine et pêche	48,1	75,6
transport et logistique	47,9	73,7
commerce	46,6	71,0
services aux particuliers	45,1	47,4
banque et assurances	41,9	76,7
électricité et électronique	41,6	55,8
hôtellerie, tourisme et restauration	39,2	55,6
administration publique	37,5	74,0

2. LES INGRÉDIENTS DES BIFURCATIONS PROFESSIONNELLES

Pour expliquer les bifurcations professionnelles, de nombreux facteurs peuvent être explorés qui renvoient d'une part aux caractéristiques des individus avant la bifurcation (comme les niveaux d'études, le sexe, l'insatisfaction dans l'emploi, les statuts d'emploi) et d'autre part aux changements pouvant faciliter les réorientations (tels que la reprise d'études). Dans cette section, nous mettons l'accent sur les facteurs qui permettent de contraster les ingrédients nationaux des ruptures professionnelles.

L'insatisfaction individuelle

Comme on l'a vu précédemment, un emploi décevant est un facteur important de bifurcation dans la mesure où l'insatisfaction constitue un déclencheur de la mise en œuvre d'un processus de changement. De fait, l'insatisfaction dans l'emploi semble bien influencer les chances de bifurquer au Canada. En effet, seuls 34,6 % des Canadiens qui bifurquent étaient très satisfaits de leur emploi contre 43,1 % des individus qui ont des parcours imprévisibles mais non radicaux et 48,9 % de ceux qui ont des parcours ni radicaux ni imprévisibles. Cependant les choses apparaissent moins

tranchées pour la France où par ailleurs on ne dispose pas de catégories d'analyse comparables. Deux tiers des diplômés qui bifurquent déclaraient que leur situation (celle occupée trois ans après la fin des études) leur convenait; c'est moins que ceux dont l'évolution professionnelle est standard ou que ceux à la destinée professionnelle seulement imprévisible, mais plus que ceux qui ont réalisé un changement d'emploi radical — sans être imprévisible — à horizon de deux à cinq ans. Par ailleurs, au regard de la réalisation professionnelle que procure son travail ou de la perception du niveau de récompense monétaire par rapport au travail fourni, les diplômés qui bifurquent ne se signalaient pas en France par des ressentis plus négatifs que les autres.

Des variations sexuées

Les chances de bifurquer entre la position occupée deux ans après la fin des études et celle occupée cinq ans après les études varient significativement selon le sexe dans les deux pays. Si près de 10 % des diplômés masculins ont bifurqué en France, c'est le cas seulement de 7,2 % de leurs consœurs. De même, 14,2 % des jeunes hommes diplômés bifurquent au Canada, contre seulement 12,3 % des jeunes femmes diplômées. Or, c'est respectivement 55 % et 58 % de l'effectif qui est féminin en France et au Canada, ce qui pèse sur les taux globaux de bifurcation. Ces différences sexuées, qui sont donc un peu plus fortes en France qu'au Canada, renvoient au moins en partie à des effets de composition.

D'abord, la distribution des hommes et des femmes dans les différentes spécialités éducatives explique partiellement cet écart. Certes si l'on prend l'exemple de la France, les garçons sont plutôt concentrés au niveau bac + 2 ans dans les spécialités industrielles, domaines dont on sait qu'ils permettent plutôt une meilleure correspondance entre spécialité de formation et domaine d'emploi que les spécialités tertiaires (Giret, Moullet, Thomas, 2003) : de fait, 8,2 % d'entre eux bifurquent contre 9,9 % dans les spécialités tertiaires. Mais les femmes choisissent aussi plus fréquemment de s'orienter au niveau bac + 2 ans dans les spécialités de la santé et du travail social, où il y a significativement moins de réorientations (0,7 % seulement).

Un autre effet de composition est lié à la distribution des hommes et des femmes dans les domaines d'emploi. Si les emplois féminins conduisent à moins de réorientations, la proportion de bifurcations pourrait être moins grande chez les femmes, surtout compte tenu du fait que la distribution des femmes dans l'emploi est plus concentrée que celle des hommes (Méron, 2005). De fait, les deux domaines présentant les taux les plus élevés d'immobilité professionnelle, la santé et l'éducation, sont des domaines d'emploi où les femmes sont particulièrement concentrées.

Un dernier effet de composition peut être mentionné. Si davantage de femmes vivent en couple, un impact négatif de la vie en couple sur la propension à bifurquer pourrait aussi expliquer que davantage d'hommes bifurquent dans les deux pays. De fait, en France, près de 31 % des femmes diplômées sont en couple à trois ans contre 19 % des hommes. De même, 24 % des femmes diplômées vivent en couple à deux ans au Canada contre 18 % des hommes. Cependant, si le fait de vivre en couple semble

constituer un frein important à la bifurcation au Canada, un tel effet n'apparaît pas en France. Les effets d'interaction entre la vie en couple et le sexe seront testés plus loin.

Les niveaux d'études

Si un haut niveau d'études est le signe d'une spécialisation sur un domaine professionnel, on pourrait s'attendre à ce que la propension à bifurquer varie avec le niveau de diplôme. Or, le risque de bifurcation n'est pas systématiquement inversement corrélé au niveau d'études et l'effet des niveaux d'études sur les chances de bifurquer est très contrasté entre les deux pays. Deux contrastes nationaux apparaissent particulièrement : l'effet de la détention d'un doctorat et l'effet de la formation en enseignement.

La première différence a trait aux proportions relatives de jeunes ayant bifurqué au sein de ceux détenant un doctorat dans les deux pays : 9,6 % des jeunes doctorants français ont bifurqué (contre 8,3 % des non-doctorants), alors que 8,4 % des diplômés canadiens de doctorat bifurquent (contre 13,2 % des non-doctorants). Autrement dit, le fait de détenir un doctorat accroît le risque de bifurquer en France et réduit ce même risque au Canada. Cet effet significatif en sens inverse dans les deux pays est lié tant aux conditions d'accès au doctorat (plus difficiles au Canada qu'en France) qu'aux débouchés professionnels des docteurs (plus restreints en France qu'au Canada).

La seconde différence a trait aux proportions relatives de jeunes ayant bifurqué au sein de ceux passés par une formation pour devenir enseignant : alors que 9,1 % des Français qui ont terminé leur formation dans un Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) en France ont bifurqué (contre 8,3 % des autres diplômés), ce sont seulement 5,5 % des diplômés de premier ou de deuxième cycle d'une formation en enseignement au Canada (le plus gros sous-ensemble du domaine d'études de l'Éducation) qui bifurquent (contre 13,8 % des autres diplômés canadiens). En d'autres termes, le fait de réussir une formation en enseignement accroît le risque de bifurquer en France et réduit ce même risque au Canada. Là encore, nous retrouvons un effet significatif de sens inverse entre les deux pays. Ce contraste est lié aux taux très importants d'échecs aux concours d'enseignants après le suivi d'une formation en IUFM. Plus généralement, le système des concours de la fonction publique en France conduit un nombre significatif de jeunes à bifurquer après des échecs parfois répétés aux concours.

Enfin, notons qu'en France, aux plus hauts niveaux de sortie, les sortants de grandes écoles se signalent toutefois par une moindre propension à bifurquer (7,4 %), mais par des changements prévisibles en moyenne plus radicaux (14,4 %) que dans l'ensemble. À l'opposé, leurs homologues en termes de niveaux d'études mais sortants d'un troisième cycle universitaire se signalent non seulement par une propension plus forte à bifurquer, mais présentent aussi pour plus de 21 % un destin professionnel à cinq ans imprévisible au regard de leur domaine de formation même s'ils ne relèvent pas d'une mobilité radicale de domaine entre deux et cinq ans.

Le rôle des reprises d'études ou de formation

Les conditions de reprise d'études ou de formation dans les deux pays sont un important facteur d'explication de la plus grande propension des diplômés à bifurquer au Canada qu'en France. En effet, du point de vue de l'articulation formation-emploi, la logique séquentielle française, qui sépare un temps des études et un temps des emplois, se distingue de la logique combinatoire canadienne, qui met en avant différentes combinaisons possibles entre régimes d'études et d'emplois. Ainsi, il est plus aisé de retourner aux études au Canada à la fois parce que les temps et modalités d'études facilitent la conciliation travail et études (le statut d'étudiant à temps partiel et l'inscription par session) et parce que divers programmes financent les personnes désireuses de reprendre des études (par le biais du programme de prêts et bourses ou du régime d'encouragement à l'éducation permanente).

Notons cependant que la probabilité de retour aux études est moins forte chez les diplômés du postsecondaire et que lorsque ce retour a lieu, il est beaucoup plus fréquent dans les deux sessions qui suivent la dernière inscription (Laplante *et al.*, 2010). Cependant, les mesures de flexibilité mises en place par les systèmes scolaires pour faciliter l'accès des adultes aux études postsecondaires ont eu aussi pour effet d'accroître le nombre d'adultes qui reviennent à l'école après plus d'un an d'interruption pour entreprendre un nouveau programme. En France, en dépit d'efforts des universités pour promouvoir la préparation de diplômes en formation continue, les rythmes de travail et d'études sont difficilement compatibles et l'obtention de qualifications et diplômes en cours de vie professionnelle n'est pas perçue ou reconnue à la hauteur de la reconnaissance dont ils font l'objet lorsqu'ils ont été acquis en formation initiale.

En cohérence avec le contexte favorable canadien, les opportunités de retour aux études semblent un ingrédient qui facilite les changements radicaux de domaine d'emploi: 25 % des individus qui changent radicalement d'emploi ont vécu un retour aux études au Canada contre 17 % environ des autres individus. La reprise d'études intervenant sur la période observée de cinq ans concerne moins de 0,8 %⁵ de la cohorte en France. Si on les ajoute à ceux qui ont suivi au moins une formation de durée supérieure ou égale à un mois au cours des cinq années observées, il apparaît que 4,7 % des individus de la cohorte sont dans ce cas. Cette part de retour en formation ou de reprise d'études est plus importante parmi ceux qui bifurquent que parmi les autres — 7,6 %, soit près de deux fois la proportion observée parmi les parcours standards —, suggérant qu'ils sont utilisés pour aider à la réorientation professionnelle. Pour autant, considérer la durée cumulée de ces passages en formation et retours aux études parmi eux montre que ceux qui changent radicalement d'emploi, mais dont la destination professionnelle à cinq ans est prévisible, ont passé le plus de temps en formation sur les cinq ans. Les individus qui bifurquent en se formant présentent une durée moyenne égale à celle observée parmi ceux aux mobilités imprévisibles, mais non radicales, entre deux et cinq ans (tableau 3).

5. Soit un volume trop faible pour établir des résultats par type de changement.

Tableau 3 : Bifurcation et retour aux études ou formation longue (a)

	Canada	France	
	% d'individus en reprise d'études ou formation longue	% d'individus en reprise d'études ou formation longue	Ddont durée totale passée en formation, mois (b)
Bifurcation	25,3	7,6	7,1
Radicalité seulement	24,3	5,4	8,7
Imprévisibilité seulement	16,2	5,4	7,1
Prévisible et non radical	17,9	4	6,3

(a) Formation longue, c'est-à-dire supérieure ou égale à deux mois pour 95 % des personnes en France et formation de 3 mois ou plus suivie à temps plein au Canada.

(b) Parmi ceux qui ont connu au moins une séquence de formation ou repris des études depuis la sortie du système éducatif, moyennes.

Au total, le retour aux études de deux à cinq ans concerne le cinquième de la population des diplômés sortants canadiens⁶ et apparaît susceptible d'accroître fortement les chances de bifurquer. À l'inverse, moins d'un vingtième des diplômés en France fait l'expérience d'un retour aux études ou en formation au cours d'une période similaire de trois ans. Ainsi, si les passages en formation sont susceptibles de soutenir la réalisation d'une bifurcation dans les deux pays, leur impact reste mineur en France compte tenu de leur rareté dans ces débuts de parcours.

Le rôle de la protection de l'emploi

Le second ingrédient proprement national qui est susceptible d'expliquer la fréquence plus grande de réorientations radicales au Canada a trait à la régulation de l'entrée des jeunes sur le marché du travail. En effet, la régulation statutaire française, centrée sur l'opposition entre des contrats de travail protecteurs (le contrat à durée indéterminée et le statut de fonctionnaire) et des contrats non protecteurs ou précaires, diffère de la régulation professionnelle au Canada qui articule une protection nationale minimale en dépit de conventions locales différentielles (Moulin, 2010).

En France, la protection de l'emploi diffère radicalement selon le statut : le fonctionnaire est entièrement protégé contre le risque de perdre son emploi ; le jeune employé en contrat à durée indéterminée (CDI) ne peut être licencié que pour une cause réelle et sérieuse ou pour un motif économique ; enfin, un employé sur un emploi à durée limitée (CDD ou intérim) ne peut pas être renouvelé sur son poste au-delà d'un certain temps d'activité, dix-huit mois dans la plupart des cas, et ne peut être remplacé sur son poste qu'au-delà d'un délai de carence. Il n'y a pas au Canada

6. Notons qu'il s'agit ici de surcroît seulement de retours aux études dans des formations de trois mois ou plus à temps plein.

de tels indicateurs communs de la qualité de la protection de l'emploi : les règles relatives à la rupture de contrat en droit commun spécifient seulement que les travailleurs engagés pour une durée indéterminée et pour lesquels l'emploi prend fin pour des raisons autres que disciplinaires, ont droit à un préavis raisonnable ou à une indemnité. Les autres règles ne s'appliquent que dans le cas de conventions collectives spécifiques. La différenciation institutionnelle marquée du niveau de protection de l'emploi selon les statuts en France est donc susceptible de retentir sur les chances de bifurquer.

De fait, au Canada, il y a moins de différences pour ce qui est des chances de bifurquer selon le statut dans l'emploi qu'en France (Tableau 4). Un écart de près de 10 points de pourcentage sépare les individus qui bifurquent des mobiles « standards » en termes de proportion d'individus travaillant sur un contrat temporaire en France contre moins de 2 points au Canada. Autre élément de singularité qui distingue les deux sociétés, le travail autonome semble prédisposer à une bifurcation au Canada alors qu'à l'inverse, le travail indépendant éloigne d'une possibilité de bifurcation en France. Cette différence s'explique sans doute par une fréquence plus grande au Canada de faux travailleurs autonomes : beaucoup sont en réalité non autonomes car dépendants d'un seul employeur dans une année donnée et se distinguent relativement peu des travailleurs temporaires (D'Amours et Crespo, 2004).

Tableau 4 : Bifurcation et statut dans l'emploi

(a)	Canada			France			
	Autonome	Permanent	Temp. (b)	Indép.	CDI	Fonctionnaire	Temp. (b)
Bifurcation	8,6	78,8	12,7	1	43,5	2,2	53,3
Radicalité seulement	7,3	75,8	16,9	1,2	44,2	2,3	52,3
Imprévisibilité seulement	4,7	82,1	13,2	2,2	45,8	4	48
Standard	4,5	84,6	10,9	3,1	42,8	10,1	44,1
Ensemble	5,4	82,4	12,2	2,5	43,5	7,6	46,4

(a) Situations dans l'emploi occupé à deux ans.

(b) Temporaire : En France, intérim, contrat à durée déterminée, contrat aidé, stagiaire, contrat en alternance, saisonnier. Au Canada : à contrat, saisonnier, occasionnel, emploi trouvé par l'intermédiaire d'une agence, ainsi que tous les autres emplois dont la date de cessation est déterminée.

Remarquons enfin que parmi les permanents en France, il faut distinguer les contrats à durée indéterminée du privé du statut de fonctionnaire. En effet, les détenteurs de CDI ne sont pas moins nombreux en proportion parmi les diplômés qui bifurquent que parmi les individus aux parcours standards. C'est parmi ceux aux changements imprévisibles, avec près de 46 %, que leur part est maximale. En revanche, être titulaire dans la fonction publique semble clairement désincitatif d'une

bifurcation ou d'un changement professionnel radical. Enfin, on notera la forte concentration des diplômés canadiens dans le statut de permanent, sans commune mesure avec la France, dont seulement 51 % relèvent d'un tel statut (CDI ou titulaire de la fonction publique).

En somme, on peut penser que les jeunes diplômés canadiens bifurquent plus souvent en raison de statuts d'emploi plus indifférenciés entre eux et moins fortement protégés de la concurrence que celui des fonctionnaires en France. À accéder au statut de fonctionnaire représente donc un frein à la bifurcation en France alors que le moindre cloisonnement canadien entre types de contrats rend le statut dans l'emploi peu discriminant.

Le rôle des indemnités ou allocations de chômage

Si les deux ingrédients nationaux précédents, la reprise d'études et les statuts d'emploi, sont susceptibles d'expliquer la fréquence plus grande de réorientations radicales au Canada qu'en France, un autre ingrédient peut cependant jouer en sens inverse: la possibilité de faire un usage plus ou moins détourné d'indemnités ou d'allocations pour entreprendre une réorientation professionnelle est plus grande en France où la démarchandisation est plus forte que dans le régime libéral canadien.

Martel, Laplante et Bernard (2005) ont montré que depuis le passage de l'assurance chômage à l'assurance emploi au Canada, les demandeurs d'emploi canadiens avaient beaucoup moins de ressources pour chercher un bon emploi. Mais si le régime d'assurance d'emploi canadien n'offre aux jeunes diplômés en situation de chômage ni les ressources financières ni le temps pour réaliser une réorientation professionnelle, ce n'est pas le cas des jeunes diplômés français au chômage qui peuvent accéder à davantage de ressources via des allocations ou des indemnités compensatoires s'ils ont déjà travaillé, ce qui peut faciliter la préparation de bifurcations professionnelles. En effet, une partie de ces bifurcations relève de ce que Négroni (2005b) appelle « une expérience de conversion de soi », qui ne peut survenir dans un temps court. Le fait d'échapper au quotidien d'une activité professionnelle, de pouvoir prendre plus de temps pour soi tout en étant provisoirement à l'abri du besoin constitue un contexte propice à un retour réflexif sur son parcours et ses aspirations, étape nécessaire à l'enclenchement d'une réorientation professionnelle.

Cette hypothèse semble confirmée par les résultats du tableau 5: il apparaît que les diplômés qui bifurquent ont été en proportion les plus nombreux à disposer d'indemnités ou de ressources issues d'un régime allocataire suivis de près par les mobiles radicaux, mais dont le devenir professionnel à cinq ans est prévisible: si l'on considère la dernière séquence de non-emploi vécue dans l'intervalle de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme, 6,2 % des diplômés qui bifurquent et 5,4 % des jeunes ayant vécu des changements radicaux, bien que prévisibles, ont perçu des indemnités ou des allocations de chômage contre seulement 1,1 % des jeunes qui n'ont pas changé radicalement de domaine. L'écart, bien qu'un peu plus faible, est aussi significatif quand on considère la première séquence de non-emploi. Ces proportions

et ces écarts accréditent l'idée que les ressources prodiguées par le régime d'assurance chômage français pourraient être mises à profit pour préparer une telle réorientation professionnelle⁷. L'indisponibilité de ces informations dans l'enquête canadienne ne permet pas d'explorer ces effets.

Tableau 5 : Ressources économiques durant la période de non-emploi

%	France	
	Perçoit des indemnités ou allocations (a)	P Perçoit des indemnités ou allocations (b)
Entre les situations d'emploi à 2 ans et 5 ans :		
Bifurcation	5,5	6,2
Radicalité seulement	4,4	5,4
Imprévisibilité seulement	0,8	1,1
Prévisible et non radical	1	1,1

(a) Premier épisode de non-emploi dans l'intervalle.

(b) Dernier épisode de non-emploi dans l'intervalle.

3. LA PRISE EN COMPTE SIMULTANÉE DE CES DIMENSIONS : ANALYSE DE RÉGRESSION

En somme, on peut penser que les jeunes diplômés canadiens bifurquent plus souvent en raison de conditions de retour aux études facilitées et de statuts d'emplois moins fortement protégés de la concurrence. D'autres ingrédients semblent jouer en sens inverse en France, comme le système des concours, la relative dévalorisation du doctorat et le fait que certains diplômés français parviennent à mobiliser leurs indemnités chômage pour entreprendre une réorientation professionnelle, ce que ne permet pas le régime d'assurance emploi canadien. Par ailleurs, on peut penser que les hommes bifurquent plus souvent que les femmes. De tels effets bruts sont-ils confirmés par une analyse des effets nets de ces différents facteurs ?

Nous pouvons répondre à cette question en comparant des modèles de régression des bifurcations professionnelles⁸. Le tableau 6 synthétise les résultats d'un modèle de régression logistique qui intègre comme variables explicatives le statut et la satisfaction dans l'emploi à deux ans, le fait de reprendre une formation pendant les trois années qui suivent, le niveau d'études, ainsi que le fait d'être une femme en interaction avec le fait de vivre en couple. Notons que le modèle pour la France distingue le statut de

7. Cet usage stratégique n'est évidemment pas assimilable à des usages plus cyniques consistant à maximiser le revenu familial en enchaînant habilement situation d'emploi et situation de chômage. Il s'agit en effet, pour ces individus qui mobilisent les ressources de leur période sans emploi pour se réorienter, d'une stratégie visant un retour en emploi plus durable et conforme à leurs aspirations professionnelles.

8. Dans ces modèles, la variable dépendante oppose « les bifurcants » à tous les autres, y compris les individus aux changements seulement radicaux ou seulement imprévisibles.

fonctionnaire et ajoute les variables relatives aux allocations de chômage. Les résultats de ce modèle confirment globalement les hypothèses mais permettent aussi d'en nuancer d'autres.

Tableau 6: Régression

Coefficient (odd-ratio)	Canada	France
Constante	-1,3 ***	-1,98 ***
Sexe et vie en couple (a)		
Femme en couple	-0,21 (0,81) ***	-0,46 (0,63) ***
Femme seule	-0,14 (0,87) ***	-0,45 (0,63) ***
Homme en couple	-0,10 (0,90) ***	-0,05 (0,95) **
Homme seul	ref.	ref.
Niveaux d'études		
Sup. court ou bac+2	0,05 (1,05) ***	-0,09 (0,92) ***
Cycle 1 ou licence	ref.	ref
Maîtrise (France seulement)		0,07 (1,08) *
Cycle 2 ou bac+5	0,14 (1,15) ***	-0,05 (0,95) ns
Cycle 3 ou doctorat	-0,52 (0,6) ***	0,22 (1,24) ***
Enseignement (cycles 1 ou 2) ou IUFM	-0,92 (0,4) ***	0,35 (1,42) ***
Grandes écoles (France seulement)		-0,25 (0,78) ***
Statut dans l'emploi à 2 ans		
Indépendant ou autonome	0,01 (1,01) ns	-1,06 (0,34) ***
Temporaire	0,17 (1,18) ***	0,11 (1,11) ***
Fonctionnaire (France seulement)		-1,36 (0,26) ***
Permanent ou CDI	ref	ref
Satisfaction dans l'emploi à 2 ans		
Satisfait	-0,65 (0,517) ***	-0,27 (0,77) ***
Insatisfait ou non-réponse (b)	ref	ref
Reprise de formation		
Reprise de formation	0,32 (1,38) ***	0,35 (1,42) ***
Pas de retour en formation	ref	ref
Période de chômage		
Chômage sans allocation		1,4 (4,04) ***
Chômeur avec allocation		1,22 (3,4) ***
Pas de période de chômage		ref
Pseudo R²	2,2 %	3,7 %

Notes: *** significatif à 1 % ** significatif à 5 % * significatif à 10 % ns = non significatif

(a) En France, la situation de couple est évaluée 3 ans après la sortie du système éducatif.

(b) Dans l'enquête canadienne, la satisfaction dans l'emploi n'a été renseignée que pour les salariés.

Dans les deux pays, le fait d'être un homme accroît significativement les chances de bifurquer, même après contrôle des autres facteurs explicatifs. Mais c'est surtout en France que la différence est grande: les hommes ont 1,6 fois plus de chances que les femmes de bifurquer contre seulement 1,2 fois plus de chances au Canada. Notons qu'une partie significative de cet écart s'explique par le fait que les jeunes Français

ayant un diplôme de niveau bac + 2 dans des spécialités relatives à la santé et au travail social (dont une majorité de femmes) bifurquent significativement moins souvent : la seule prise en compte de la spécialité du diplôme réduit le rapport de risque relatif des hommes de 1,6 fois à 1,2 fois. Cela témoigne plus généralement de la force des effets de composition dans l'explication des écarts sexués.

La prise en compte d'une interaction entre sexe et vie en couple montre qu'en France, la vie en couple n'affecte pas ces bifurcations professionnelles en début de carrière. La chance de bifurquer est à peine et non significativement plus faible pour les femmes en couple que pour les femmes en solo, et il en va de même pour les hommes en couple dont le comportement de mobilité est similaire à celui de leurs homologues célibataires. Au Canada, vivre en couple réduit significativement la propension à bifurquer, en particulier pour les hommes mais aussi pour les femmes. En revanche, les détenteurs d'un statut d'emploi temporaire montrent une chance plus forte de bifurquer dès lors que le statut de vie en couple est pris en compte dans l'équation. Ces résultats indiquent que la vie en couple constitue une entrave plus forte à la bifurcation professionnelle au Canada qu'en France ou/et que la vie en couple passe préalablement par la perspective d'une intégration durable dans le domaine d'activité choisi.

Dans les deux pays, les reprises d'études ou de formation accroissent effectivement les chances de bifurquer : les diplômés qui reprennent des études ont 1,4 fois plus de chances de bifurquer au Canada comme en France, après contrôle des autres facteurs. Comme les reprises d'études sont très fréquentes au Canada et très rares en France, ce facteur permet effectivement d'expliquer le fait qu'il y ait davantage de bifurcations au Canada qu'en France.

L'analyse des effets nets des niveaux d'études sur les chances de bifurquer confirme aussi les deux contrastes mentionnés précédemment : deux modalités (le fait de détenir un doctorat ou d'avoir suivi une formation pour devenir enseignant) jouent en sens contraire d'un pays à l'autre : alors que les diplômés de doctorat bifurquent 1,7 fois moins au Canada, ils bifurquent 1,4 fois plus en France ; alors que les Français qui ont terminé leur formation à l'IUFM ont 1,4 fois plus de chances de bifurquer, le diplômé de premier ou de deuxième cycle d'une formation en enseignement au Canada a 2,5 fois moins de chances de bifurquer. Comme on a déjà pu le noter, ces effets de sens contraire sont liés d'une part à la plus faible valorisation du doctorat en France et d'autre part aux taux très importants d'échecs aux concours après le suivi de la formation dans les IUFM.

Les résultats conduisent cependant à nuancer l'effet négatif des statuts protecteurs d'emploi sur les chances de bifurquer. Au Canada, seule ressort la contribution positive de l'occupation d'un emploi temporaire aux chances de bifurquer alors qu'en France, les indépendants et les fonctionnaires ont respectivement 2,5 fois et 3,7 fois moins de chances de bifurquer que les diplômés en contrat à durée indéterminée (CDI). Le fait d'être en emploi temporaire en France (principalement en contrat à durée déterminée) accroît significativement les chances de bifurquer mais moins qu'au

Canada. Cependant en France, actifs en emploi temporaire et salariés en CDI ont plus de proximité par rapport à la réalisation d'une bifurcation que les fonctionnaires.

Enfin, les résultats confirment que le fait de bénéficier des ressources du régime d'assurance chômage français accroît les chances de bifurquer. Toutefois, il convient de nuancer aussi l'interprétation de ce diagnostic car le modèle pour la France montre que c'est davantage la période de chômage en elle-même, qu'elle ait été ou non indemnisée ou subventionnée, qui importe comme élément contributeur de la bifurcation que l'aspect ressources. Ainsi c'est sans doute davantage le fait de se retrouver au chômage qui amène une partie des personnes à se réorienter en France que le fait de bénéficier de prestations.

CONCLUSION

Cet article a proposé un essai de quantification des bifurcations professionnelles en France et au Canada sur le champ des diplômés sortants du postsecondaire. À cette fin, deux critères ont été privilégiés : le critère d'imprévisibilité du domaine d'emploi occupé cinq ans après l'obtention du diplôme au regard du domaine de formation choisi ; le critère de radicalité du changement de l'emploi occupé cinq ans après l'obtention du diplôme au regard du domaine d'emploi occupé deux ans après.

En tant qu'elles dérogent aux destinées tracées par les spécialités de formation et les grandes proximités entre domaines d'activités, les bifurcations professionnelles interrogent la capacité des sociétés à laisser ouvertes et légitimes les possibilités de développer des parcours professionnels singuliers. Elles révèlent en creux l'espace d'autonomie laissé aux citoyens pour élaborer des itinéraires qui échappent aux normes sociales imposées par les systèmes de socialisation que sont l'école et le monde du travail. À cet égard, les résultats illustrent le moindre cloisonnement entre système de formation et système d'emplois au Canada, qui laisse plus ouvert le jeu des redéfinitions professionnelles qu'en France. *A contrario*, le poids des normes sociales en France se lie aussi à la faiblesse des ressources institutionnelles disponibles pour s'écarter des chemins professionnels orientés par le diplôme et les héritages socioculturels.

Ainsi, il apparaît qu'en proportion, les bifurcations sont près de 1 ½ fois plus nombreuses au Canada qu'en France. Plus précisément, c'est au regard de la possibilité de changements radicaux de situation professionnelle que les deux sociétés se distinguent, les différences en matière d'imprévisibilité étant très faibles. De ce fait, des réorientations professionnelles significatives sont plus aisées à entreprendre sur le marché du travail canadien que français, bien que la capacité des formations à prédire les destinées professionnelles à horizon de cinq ans y soit à peine moins importante.

L'analyse des ingrédients nationaux de ces bifurcations tend à confirmer que les individus se saisissent des ressources matérielles et cognitives propres aux politiques publiques des espaces nationaux dans lesquels ils évoluent pour construire leurs changements d'orientation. De ce point de vue, les politiques publiques canadiennes en matière d'accès aux études et de régulation de l'emploi semblent conduire à davantage

de bifurcations que les politiques françaises, en favorisant le retour aux études et en protégeant relativement moins les jeunes diplômés sortants.

Certains ingrédients jouent cependant aussi en sens inverse, ce qui tend à compenser les effets précédents. D'une part, le système des concours de la fonction publique en France conduit les diplômés ayant échoué aux concours à se réorienter, ce qui apparaît nettement dans la comparaison des parcours des étudiants en enseignement (dans les IUFM en France et dans les facultés d'éducation au Canada). D'autre part, la plus faible valorisation marchande du doctorat en France rend le parcours des docteurs français beaucoup plus imprévisible que celui des docteurs canadiens. Enfin, compte tenu de l'importance de l'expérience du chômage comme levier d'une bifurcation en France, on peut supposer qu'avec une exposition de chômage identique à celle existant au Canada (moins risquée), les écarts dans les pourcentages de diplômés qui bifurquent auraient été encore plus saillants.

La portée de cette analyse des ingrédients nationaux des bifurcations est limitée par la population de référence de nos échantillons : les diplômés sortants du supérieur. Cette restriction comporte aussi certains avantages car se limiter à des diplômés du postsecondaire qui sont sortis depuis plus d'un an du système éducatif permet de s'assurer qu'ils recherchaient en priorité à entrer durablement sur le marché du travail et qu'ils étaient relativement bien dotés pour le faire. Cependant la comparaison aurait avantage à être étendue à des catégories d'individus initialement moins bien dotés scolairement, de façon à valider que le différentiel de conditions et de pratiques observé ici se généralise à d'autres segments de jeunes actifs.

Par ailleurs, une autre limite de notre analyse est liée à un biais de sélection de nos échantillons de diplômés par rapport aux situations de chômage. En effet, nous avons supprimé de nos échantillons tous les individus qui ne sont pas en emploi deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Or, d'une part, une proportion plus grande de diplômés français est au chômage aux deux dates et d'autre part, les jeunes diplômés français au chômage sont potentiellement davantage susceptibles de bifurquer. Il est ainsi possible qu'une partie de la différence nationale de taux de réorientation professionnelle radicale soit liée à ce biais de sélection. Toutefois, sachant que seulement 3,5 % de ces diplômés en France ont connu un épisode de chômage entre deux et cinq ans, dont seulement un peu plus du quart ont effectivement bifurqué, l'omission de la prise en compte des chômeurs deux ans après l'obtention de leur diplôme ne semble pas en mesure d'invalider le résultat d'un écart significatif entre les deux sociétés.

Enfin, comme nous l'avons déjà noté, la portée de cette analyse des ingrédients nationaux des bifurcations est limitée par l'horizon temporel trop restreint pour donner une place à la dimension d'irréversibilité dans le repérage des bifurcations professionnelles. D'autres études pourraient ainsi tenter de confirmer les différences identifiées ici en mobilisant des données longitudinales comportant davantage d'unités temporelles d'analyse et permettant de mieux opérationnaliser le critère d'irréversibilité.

RÉSUMÉ

À partir d'une comparaison de l'enquête Génération 98 en France et de l'enquête de suivi auprès des diplômés au Canada, nous proposons une quantification des bifurcations professionnelles en début de vie active. Nous montrons que les bifurcations professionnelles des diplômés sortants du postsecondaire sont près d'1½ fois plus nombreuses au Canada qu'en France. Cette différence s'explique par des réorientations professionnelles plus fréquentes sur le marché du travail canadien que français, tandis que la capacité des formations à prédire les destinées professionnelles reste similaire dans les deux pays. L'analyse des ingrédients nationaux de ces bifurcations tend à montrer que les politiques publiques canadiennes conduisent à davantage de réorientations professionnelles que les politiques françaises, en favorisant le retour aux études et en creux compte tenu de statuts d'emploi proposés aux jeunes diplômés relativement moins protecteurs qu'en France. En sens inverse, les formations pour devenir enseignants et le passage par le doctorat accroissent les chances de bifurquer en France alors qu'ils les réduisent au Canada. Enfin, certains diplômés français réussissent à tirer parti de leur période de chômage pour entreprendre une réorientation professionnelle.

Mots clés: bifurcation, réorientation, mobilité professionnelle, politiques publiques

ABSTRACT

Comparing the Generation 98 survey in France with the follow-up survey of graduates in Canada, we provide a quantification of bifurcations in early professional life. We show that bifurcations of graduated leavers of post-secondary programs are almost 1 ½ times higher in Canada than in France. This difference can be explained by more frequent career shifts on the Canadian labor market than on the French one while training appears similarly predictive of career paths in both countries. The analysis of the national ingredients of these bifurcations show that Canadian public policies lead to more career shifts than French ones by making easier the return to school during the first years of working-life and in offering less protective employment statuses by to graduates. Conversely, training to become teachers and Ph.Ds. increases the chances of bifurcating in France while decreasing these chances in Canada. Finally, some French graduates are able to take advantage of their period of unemployment to initiate a career change.

Key words: bifurcation, reorientation, mobility, public policy

RESUMEN

A partir de una comparación de la encuesta Generación 98 en Francia con la encuesta de Seguimiento de los diplomados en Canadá, aquí proponemos una cuantificación de las bifurcaciones profesionales al inicio de la vida activa. Se muestra que las bifurcaciones profesionales de los diplomados que salen de la postsecundaria son cerca de una vez y media más numerosas en Canadá que en Francia. Esta diferencia se explica en razón de las reorientaciones profesionales más frecuentes en el mercado del trabajo canadiense que en el francés, aun cuando la capacidad de las formaciones que predicen los destinos profesionales es similar en los dos países. El análisis de los componentes nacionales de estas bifurcaciones tiende a mostrar que las políticas públicas canadienses conducen más a la reorientación profesional que las políticas francesas, favoreciendo el retorno al estudio y teniendo en cuenta el

estatus de los empleos propuestos a los jóvenes diplomados, relativamente menos protectores que en Francia. En sentido contrario, las formaciones en educación y el paso por el doctorado aumentan las posibilidades de bifurcación en Francia mientras que lo reducen en Canadá. Por último, ciertos diplomados franceses logran sacar partido de su período de desempleo para emprender una reorientación profesional.

Palabras claves : bifurcación, reorientación, movilidad profesional, políticas públicas

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT, A. (2001), *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago, University and Chicago Press.
- BENSA, A. et E. FASSIN (2002), « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38.
- BERNARD, P. et S. SAINT-ARNAUD (2004), « Du pareil au même? La position des 4 principales provinces canadiennes dans l'univers des régimes providentiels », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 29, n° 2, p. 209-239.
- BESSIN, M., C. BIDART et M. GROSSETTI (2010), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
- BIDART, C. (2006), « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, « Trajectoires sociales et bifurcations », vol. 120, p. 29-57.
- BIDART, C. (2010), « Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action », in M. BESSIN, C. BIDART et M. GROSSETTI (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p.224-238.
- CHARBONNEAU, J. (2006), « Réversibilités et parcours scolaires au Québec », *Cahiers internationaux de sociologie*, « Trajectoires Sociales et bifurcations », vol. cxx, janvier-juin, p. 111-132.
- CHARBONNEAU, J. (2007), « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes », in S. BOURDON et M. VULTUR, *Les jeunes et le travail*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 53-68.
- D'AMOURS, M. et S. CRESPO (2004), « Les dimensions de l'hétérogénéité de la catégorie de travailleur indépendant sans employé », *Relations industrielles — Industrial Relations*, 59, 3, p. 459-489.
- DENAVE, S. (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 120, p. 85-110.
- DENAVE, S. (2010), « Les ruptures professionnelles : analyser les événements au croisement des dispositions individuelles et des contextes », in M. BESSIN, C. BIDART et M. GROSSETTI (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 168-175.
- ESPING-ANDERSEN, G. (1999), *Les trois mondes de l'État-providence*, Paris, PUF.
- GIRET, J.-F., S. MOULLET et G. THOMAS (2003), « L'enseignement supérieur professionnalisé ». Un atout pour entrer dans la vie active? » *Céreq, Bref*, n°195, mars.
- GROSSETTI, M. (2004), *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF.
- HÉLARDOT, V. (2010), « Vouloir ce qui arrive? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », in M. BESSIN, C. BIDART et M. GROSSETTI (dir.), *L'enquête sur les bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 160-167.
- KOHLI, M. (1986), « Social organization and subjective construction of the life course », in A. B. SØRENSEN, F. E. WEINERT and L. R. SHERROD (dir.), *Human Development and the Life Course: Multidisciplinary Perspectives*, Hillsdale, NJ, Erlbaum Associates, p. 271-292.
- LAPLANTE, B., M. C. STREET, P. C. KAMANZI, P. DORAY et S. MOULIN (2010) *Les retours aux études postsecondaires chez les jeunes adultes canadiens : une décision fortement ancrée au passé social et scolaire de l'individu*, Projet Transitions, Note de recherche 12, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.

- LEGAY, A. et N. MARCHAL (2007), « La réorientation professionnelle: rupture et réversibilité », Céreq, *Relief*, n° 22.
- LIMA, L. (2004), L'État social et les jeunes: une comparaison France-Québec des systèmes d'assistance-jeunesse, Thèse de doctorat, disponible sur HAL-CNRS.
- MARTEL, E., B. LAPLANTE et P. BERNARD (2005), « Chômage et stratégies des familles: les effets mitigés du passage de l'assurance-chômage à l'assurance-emploi », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 2, p. 245-280.
- MÉRON, M. (2005), Des femmes et des métiers: encore bien loin de la parité, chap. 29 in M. MARUANI (dir.), *Femmes, genre et société, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- MOULIN, S. (2010), « Statistical Categorization of Young People's Entry into the Labour Market: A France/Canada Comparison », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 51(1-2), p. 85-110.
- MOULIN, S. et P. BERNARD (2009), « The Life Course of the Social Mobility Paradigm », in A. DENIS and K. FISHMAN, *The New ISA Handbook of Contemporary Sociology: Conflict, Competition, Cooperation*, Sage Studies in International Sociology, p. 201-220.
- NÉGRONI, C. (2005a), « La reconversion professionnelle volontaire: d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 119, p. 311-331.
- NÉGRONI, C. (2005b), « La reconversion professionnelle volontaire: une expérience de conversion de soi », *Carriérologie*, vol. 10, n° 2, p. 332-348.
- NÉGRONI, C. (2010), « Ingrédients des bifurcations professionnelles: latence et événements déclencheurs », in M. BESSIN, C. BIDART et M. GROSSETTI (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, p. 176-183.
- RINDFUSS, R., C. SWICEGOOD and R. ROSENFELD (1987), « Disorder in the Life Course: How Common and Does it Matter? », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 3, p. 785-801.

ANNEXES : TABLEAUX STATISTIQUES DESCRIPTIFS**Annexe 1 : Distribution des domaines d'emploi 5 ans et 2 ans après le diplôme**

Domaine d'emploi	Canada (5a)	France (5a)	Canada (2a)	France (2a)
Agriculture, pêche, aquaculture	1,24	1,23	1,58	1,18
Bâtiment et travaux publics	3,85	2,73	2,93	2,75
Électricité, électronique	2,28	2,35	3,65	2,60
Fabrication, énergie et industries	6,03	7,51	6,31	8,02
Maintenance et mécanique	2,96	2,82	3,22	2,57
Transports, logistique et tourisme	1,14	4,09	1,12	3,71
Gestion	15,93	14,35	15,88	13,19
Informatique	7,19	8,89	6,65	9,26
Administration publique	3,42	7,13	2,96	6,64
Armées, police et prof. juridiques	2,84	1,04	2,62	0,90
Banques et assurances	2,86	4,00	2,78	3,93
Commerce de détail	5,70	10,14	6,03	10,11
Hôtellerie, restauration, alimentation	1,89	0,81	2,87	1,05
Services aux particuliers	2,10	2,71	2,62	4,92
Communication et informations	3,04	1,46	2,53	1,25
Arts et spectacles	2,77	1,84	2,31	1,99
Action sociale et loisirs	8,40	4,56	7,89	4,90
Santé	12,13	12,06	12,53	12,13
Enseignement, formation, recherche	14,21	10,29	13,52	8,91

Annexe 2: Distribution des 21 domaines de formation

Domaine d'emploi	Canada	France
Exploitation agricole, génie maritime et forestier	3,17	2,57
Arts et spectacles	4,02	1,33
Génie de la construction, travaux publics et transports	3,24	3,84
Génie électrique et électronique	1,91	5,82
Culture, communication, information	3,20	2,26
Commerce, vente	4,87	6,07
Génie mécanique, aéronautique et réparation	3,95	1,43
Éducation	12,86	8,12
Sciences physiques, chimiques et naturelles	5,13	4,27
Économie	1,11	0,87
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	7,13	5,77
Gestion, finance et administration	14,78	14,54
Philosophie, histoire et études classiques	2,63	1,17
Langues et lettres	2,38	3,38
Orientation, action sociale, sports et loisirs	4,77	2,76
Psychologie	2,64	1,51
Droit, criminologie et sciences politiques	3,00	6,33
Sciences de la fabrication, de l'exploitation et de la transformation	1,51	10,92
Services aux particuliers, aux collectivités, hôtellerie, restauration	2,05	2,62
Sciences sociales et associées	3,09	2,07
Domaines de la santé	12,59	12,36